

**L'accord de Concertation régionale intégrée (État des lieux) vise à soutenir les instances locales et régionales dans la prise en considération des réalités spécifiques de toutes les femmes de la région dans les travaux touchant leur territoire, tant en matière d'égalité entre les genres, qu'en matière d'égalité entre les femmes elles-mêmes. Réalisé par les tables des groupes de femmes dans chaque région du Québec et d'une durée de trois ans, l'accord est financé par le gouvernement du Québec.**

**Vous aimeriez recevoir une présentation de l'État des lieux régional dans vos milieux ?**

**Vous avez des questions ou vous aimeriez en savoir plus ?**

**Contactez-nous :**

**[info@concertactionfemmesestrie.org](mailto:info@concertactionfemmesestrie.org)**

**\* Le rapport complet est disponible en version PDF sur notre site Internet : [www.concertactionfemmesestrie.org](http://www.concertactionfemmesestrie.org)**

# **ENJEU URGENTS POUR LES FEMMES**

# **EN ESTRIE**

**ÉTAT DES LIEUX RÉGIONAL 2019**

# PISTES D'ACTION

## SÉCURITÉ

- Rendre disponibles les données genrées statistiques pour l'ensemble des RLS et pour tous les éléments analysés.
- Intégrer systématiquement une analyse différenciée intersectionnelle selon le sexe (ADS+) dans le développement régional au sein des MRC, des municipalités et des villes, particulièrement dans les plans de lutte à la pauvreté et les stratégies pour l'élimination des violences envers les femmes.
- Reconnaître l'expertise des groupes de femmes, notamment par une augmentation de leur financement à la mission, et en les incluant d'office dans le développement social et régional.
- Développer un centre de jour et un centre de crise en région, en prenant en considération les besoins des femmes dans toute leur diversité.

## TRANSPORT

- Développer le réseau de transport en zone urbaine, semi-urbaine et rurale en tenant compte d'une ADS+ et des besoins spécifiques de toutes les femmes.
- Assurer une tarification sociale du coût du transport pour les personnes à faible revenu, peu importe leur âge.

## LOGEMENT

- Développer une Politique d'habitation (MRC et municipalités, intégrant besoins, projets, politiques, ADS+ et vision de développement du logement).
- Réinvestir massivement dans la construction et le maintien de logements sociaux en répondant aux besoins urgents :
  - Grands logements abordables pour les familles (6½ et 7½);
  - Logement 3½ sécuritaires abordables pour les personnes âgées et les personnes seules;
  - Logements adaptés abordables pour les personnes en situation de handicap;
  - Logements avec soutien pour les femmes en situation ou à risque d'itinérance;
  - Logements abordables d'urgence et de transition pour les femmes en situation de violence conjugale ou en difficultés;
  - Logements avec soutien pour les femmes judiciairisées.

- Ajouter des fonds spécifiques dédiés au déplacement des femmes vers les ressources d'aide, en y incluant le temps de travail et le kilométrage des intervenantes qui accompagnent ces femmes dans leurs déplacements.
- Établir une carte de transport pour les familles monoparentales.
- Adopter une politique d'accessibilité universelle dans chaque RLS.